

LOUVRES - PUISEUX-EN-FRANCE

L'étonnante reconversion des silos agricoles

Le futur écoquartier, qui abritera 3 500 logements à cheval sur Louvres et Puisseux-en-France, d'ici à 2030, est l'une des vedettes, aujourd'hui et demain, du 4^e Forum des quartiers durables, organisé à l'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Imaginé avec une forte empreinte écologique, comme « une île au milieu des champs de blé » par le célèbre architecte Roland Castro, ce projet — l'un des sept premiers lancés par l'Etat en France depuis 2009 — a été distingué l'an dernier par le label Nouveaux Quartiers urbains (NQU) de la région. Et c'est dans quelques semaines, en décembre, que sont programmés les premiers coups de pioche au cœur de l'écoquartier, sur la ZAC de la gare. Le chantier prévoit la destruction, sur 3 ha, d'une partie des silos agricoles. L'idée de Roland Castro est de reconvertir deux d'entre eux en de vastes logements atypiques, duplex, lofts, avec jardins suspendus et vue imprenable sur les blés ou sur la capitale. « Comme si on était dans un immeuble de front de mer », vante Sophie Denissouf, l'associée de Roland Castro.

30 % de logements sociaux et de l'accession à la propriété

Sur l'espace libéré vont éclore « les 350 premiers logements du secteur, qui seront livrés mi-2015 », indique Damien Robert, le directeur général de l'EPA Plaine de France, l'aménageur de l'écoquartier. Chaque année

verra la livraison de 250 à 300 logements. A partir de 2016, plus de 2 000 habitations seront réalisées dans le secteur des Frais-Lieux. « Ce chantier géant va aussi permettre de débarrasser les sols de la ville de leur toxicité acquise au cours d'un passé industriel », se félicite le directeur général. Combattues depuis des années par les riverains, les lignes à haute tension qui traversaient Louvres seront, elles aussi, déplacées dans les champs. Qui viendra vivre dans cette ville dans la ville ? « Des salariés de la

Le projet d'écoquartier prévoit de transformer deux des silos en duplex et lofts avec jardins suspendus. (CASTRO-DENISSOUF)

plate-forme aéroportuaire, mais aussi toutes sortes d'habitants, jeunes couples ou retraités, voulant, à 30 km de Paris, vivre l'expérience de la ville à la campagne, grâce au RER D », prophétise le maire (MoDem), Guy Messenger. Et de souligner : « Il y aura de la mixité, avec 30 % de logements sociaux, mais aussi de l'accession à la propriété. »

En parallèle, de lourds aménagements sont encore prévus, comme l'élargissement du pont de la gare et la création d'un deuxième

pont pour délester le trafic. Trois nouvelles écoles verront le jour sur le secteur, et une sera agrandie à Puisseux. Un gymnase, des parcs et des espaces publics sont aussi en projet.

BÉNÉDICTE AGOUDETSE



VIVRE DANS LE VAL-D'OISE

ARGENTEUIL

1 200 signatures pour l'extension du collège Camus

La municipalité d'Argenteuil a adressé hier à Amaud Bazin, président (DVD) du conseil général du Val-d'Oise, la pétition lancée en septembre pour demander l'extension du collège Albert-Camus, qui a réuni 1 200 signatures. Le conseil municipal réuni lundi soir a également voté une motion afin de soutenir ce projet, qui permettrait à l'établissement, conçu pour 450 élèves et aujourd'hui en surcapacité, d'accueillir 600 enfants. Une motion qui a donné lieu à une passe d'armes entre la majorité municipale et les élus d'opposition. La ville a proposé que l'extension soit réalisée grâce aux locaux de l'actuelle école Jean-Jaurès, ce qui permettrait d'augmenter de 30 % la capacité d'accueil du collège.

La ville réitère son soutien à la radiothérapie

Quel avenir pour le service de radiothérapie du centre hospitalier d'Argenteuil ? Le conseil municipal a adopté lundi à l'unanimité une motion afin de réaffirmer officiellement son attachement à ce service, le seul public du département. Ce dernier, menacé de fermeture depuis la décision du tribunal administratif de Cergy — qui a annulé l'arrêté de l'agence régionale de santé (ARS) autorisant le centre hospitalier à exercer l'activité de soins de traitement du cancer par radiothérapie externe —, pourrait bien stopper son activité le 23 février. Seul un nouvel arrêté de l'ARS en décembre peut modifier cette issue.